

Rapport annuel 2020



**Rapport Annuel sur la
Santé, la Sécurité et les
Conditions de Travail**

SOMMAIRE

Organisation Générale en matière d'hygiène et de sécurité

PARTIE 1 : Données concernant la Commune de Vandœuvre

- I. Identification de la collectivité
- II. Typologie des accidents survenus au cours de l'année
- III. Typologie des maladies professionnelles survenues au cours de l'année
- IV. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus au cours de l'année
- V. Analyse statistique des accidents de trajet survenus au cours de l'année
- VI. Evolution des accidents sur les 5 dernières années
- VII. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité
- VIII. Plan d'actions à venir

PARTIE 2 : Données concernant le CCAS de Vandœuvre

- I. Identification de la collectivité
- II. Typologie des accidents survenus au cours de l'année
- III. Typologie des maladies professionnelles survenues au cours de l'année
- IV. Evolution des accidents sur les 5 dernières années
- V. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité
- VI. Plan d'actions à venir

Organisation générale en matière d'hygiène et de sécurité

1. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Présence d'un CHSCT : Oui
Nombre de réunions du CHSCT au cours de l'année : 2 + 3 extraordinaires COVID
Les membres du CHSCT sont-ils formés : Oui
Les membres du CHSCT effectuent-ils des enquêtes d'accidents / maladies professionnelles : Sont informés des AT
Nombre d'exercices de droit de retrait : 0

2. Assistant / Conseiller de prévention (ACMO)

Nombre d'assistants/conseillers désignés : 6
Nombre d'heures allouées à la mission de prévention par mois : 167,67

3. Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Un ACFI a-t-il été désigné : Oui
SI OUI, est-il été désigné en interne ? : Non : Convention avec le CDG 54

4. Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Le document unique est-il réalisé ? : En cours de refonte
A-t-il fait l'objet d'une mise à jour l'année étudiée ? : En partie

5. Service de Médecine Préventive (SMP)

La collectivité bénéficie-t-elle d'un SMP : Oui : Centre de gestion 54 / SPL IN-PACT GL
Le rapport d'activités du service de médecine préventive est-il réalisé : Oui

6. Autres documents hygiène et sécurité

Des registres de santé sécurité sont à disposition dans les services ? : Oui

PARTIE 1 :

Données concernant la commune de Vandœuvre



I. Identification de la collectivité

Nom de la collectivité ou de l'établissement : Commune de Vandœuvre-lès-Nancy

Numéro SIRET : 215 405 473 000 12

Adresse de la collectivité : 7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE

Effectif de la collectivité au 31 décembre 2020 :

	Effectif CNRACL (agents titulaires)	Effectif IRCANTEC (agents titulaires temps non complet)	Effectif IRCANTEC + Régime général (agents non titulaires)	Effectif total
Femmes	230	10	147	387
Hommes	163	0	62	225

soit un effectif total au sein de la collectivité de :

612

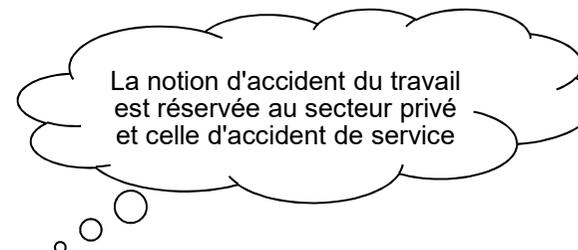
Nombre total d'heures payées pour l'année étudiée :

903592

II. Typologie des accidents de l'année étudiée

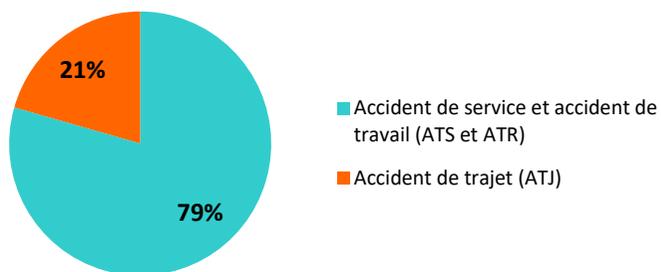
II.1. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année

Type de déclaration	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	18	9	758
Accident de trajet (ATJ)	5	2	72
TOTAL	23	11	830

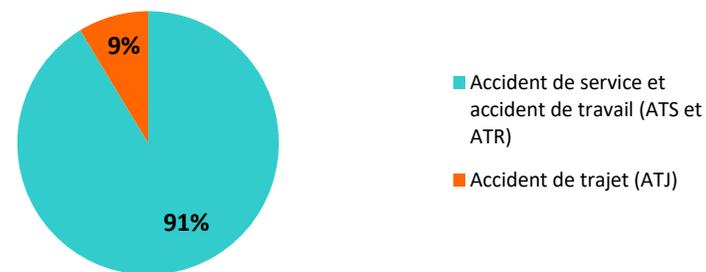


Nombre d'accidents de service et de travail avec décès : 0
 Nombre d'accidents de trajet avec décès : 0
 Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service : 0

Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre d'évènements

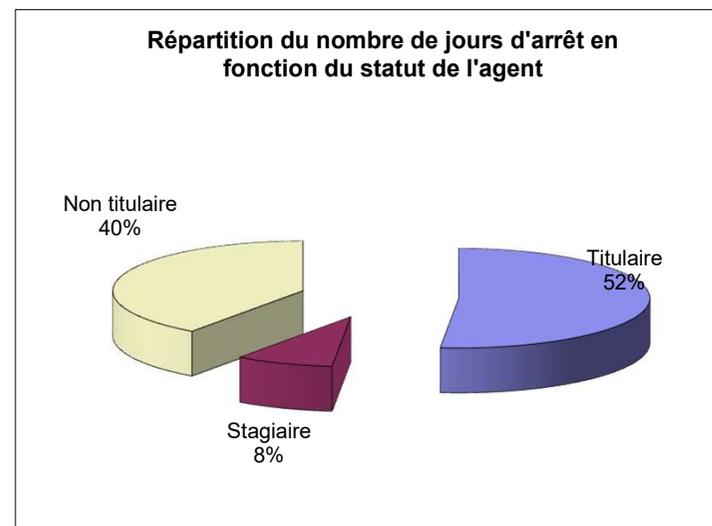
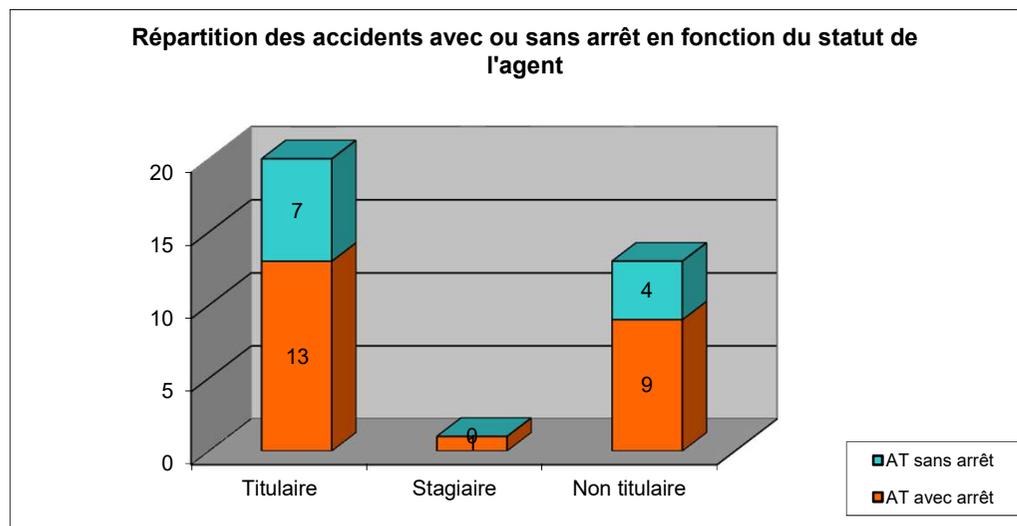


Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre de jours d'arrêt



II.2. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année en fonction du statut de l'agent

Statut de l'agent	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Titulaire	13	7	428
Stagiaire	1	0	69
Non titulaire	9	4	333
TOTAL	23	11	830



II.3. Typologie globale des accidents en prenant en compte les accidents survenus et reconnus avant 2019

Pour les accidents de service (ATS) et du travail (ATR), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATS et ATR survenus au cours l'année	18	9	758
ATS et ATR non consolidés au 1er janvier de l'année	9	7	399
Rechute d'ATS et d'ATR	1	1	71
TOTAL	28	17	1228

Pour les accidents de trajet (ATJ), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATJ survenus au cours l'année	5	2	72
ATJ non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	0	0	0
Rechute d'ATJ antérieurs	0	1	0
TOTAL	5	3	72

Commentaires pour les accidents de service, de travail et de trajet

Au total, ce sont **1300** jours d'absence pour cause d'accident lié au travail au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **6,47** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

III. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année

Nombre de maladies professionnelles survenues et reconnues en 2020 : 0

Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles survenues et reconnues en 2020 : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à une maladie professionnelle : 0

Pour information, le nombre de jours d'arrêt des maladies **non consolidées au 1er janvier 2020** pendant l'année 2020 est de :

1135 jours

Commentaires pour les maladies professionnelles

Au total, ce sont 1135 jours d'absence pour cause de maladie professionnelle au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : 5,65 Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

IV. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus et reconnus au cours de l'année

IV.1. Indice et Taux de fréquence et Taux de gravité

Le taux de fréquence et le taux de gravité ainsi que l'indice de fréquence sont des indicateurs statistiques quantitatifs permettant d'effectuer un suivi d'une année sur l'autre et d'une collectivité à l'autre.

Définitions :

Taux de fréquence = TF = nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

$$TF = \frac{\text{nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Taux de gravité = TG = nombre de jours d'arrêt (pour les accidents de service et de travail) pour mille heures travaillées

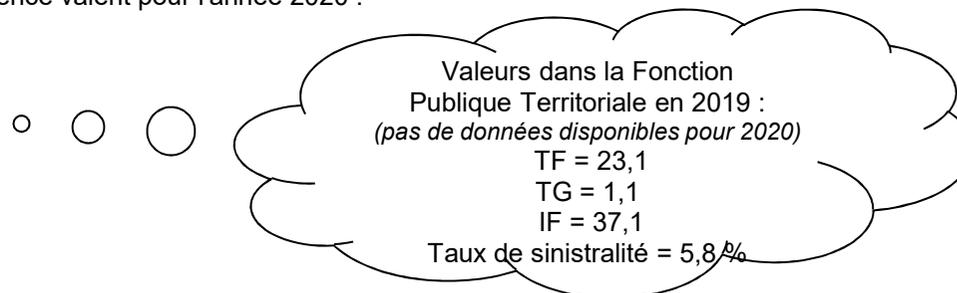
$$TG = \frac{\text{nombre de jours d'arrêt (pour les accidents de service et de travail)} \times 1\,000}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Indice de fréquence = IF = nombre d'accident de service et de travail avec arrêt pour mille salariés

$$IF = \frac{\text{nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt} \times 1\,000}{\text{effectif salarié}}$$

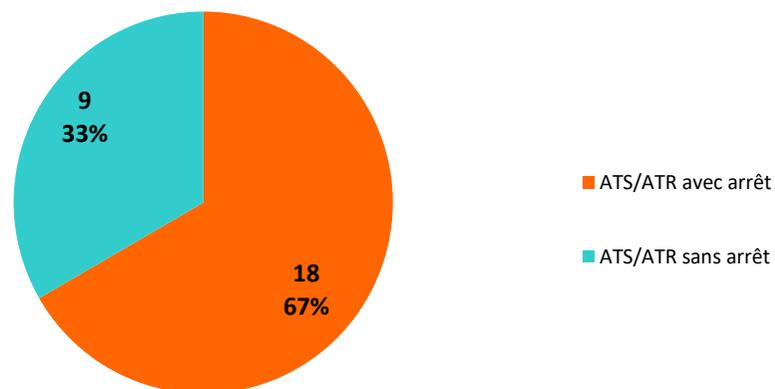
Pour la collectivité, le taux de fréquence et le taux de gravité et l'indice de fréquence valent pour l'année 2020 :

Taux de fréquence =	19,92
Taux de gravité =	0,84
Indice de fréquence =	29
Taux de sinistralité =	4,41%



IV.2. Répartition selon la nature de l'arrêt

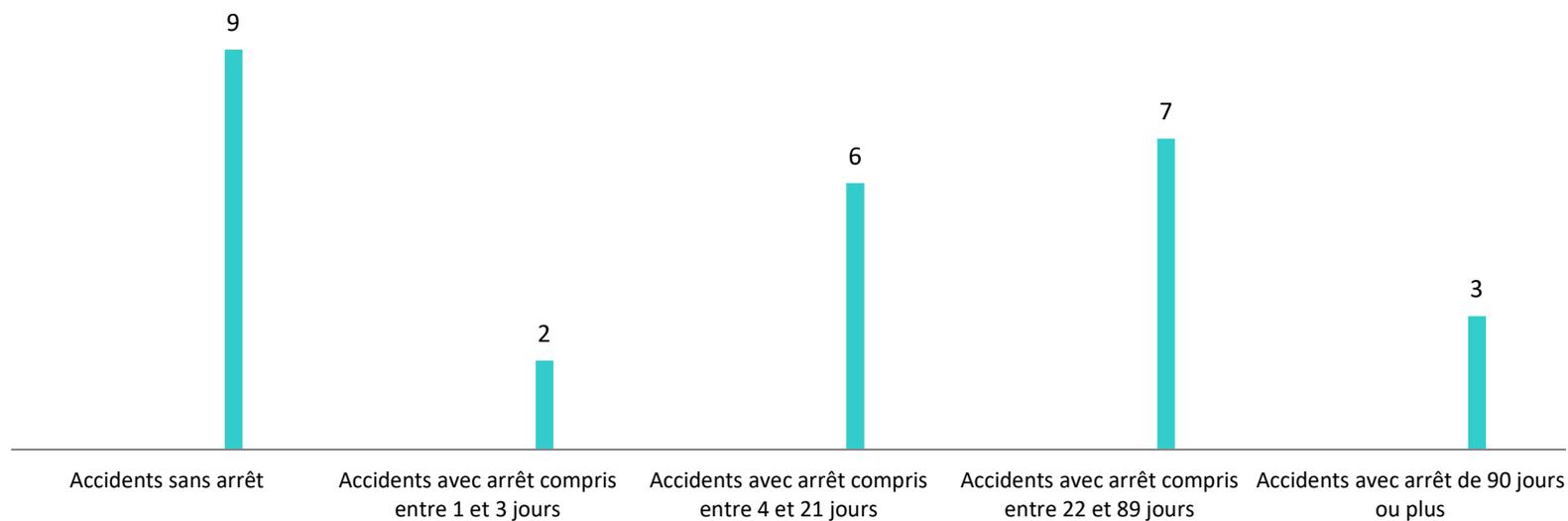
Répartition des accidents selon la nature



Comme pour l'année 2019, un tiers des accidents de service n'ont pas nécessité d'arrêt de travail. Sur ces accidents, 7 sur 9 ont une durée de soins inférieure à 1 mois. Les agents déclarent des accidents bénins de peur de ne pas être couverts au cas où leur état de santé se dégrade par la suite. Au niveau national, la proportion d'accidents avec arrêt est de 63,8%.

IV.3. Répartition selon la durée de l'arrêt

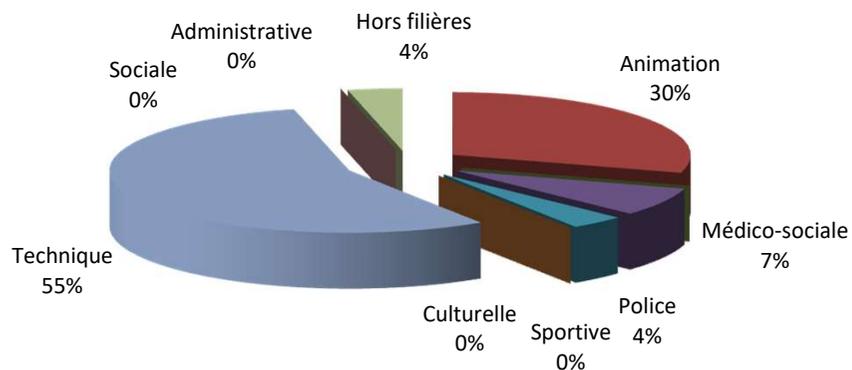
Durée de l'arrêt	Nombre d'accidents
Accidents sans arrêt	9
Accidents avec arrêt compris entre 1 et 3 jours	2
Accidents avec arrêt compris entre 4 et 21 jours	6
Accidents avec arrêt compris entre 22 et 89 jours	7
Accidents avec arrêt de 90 jours ou plus	3
TOTAL	27



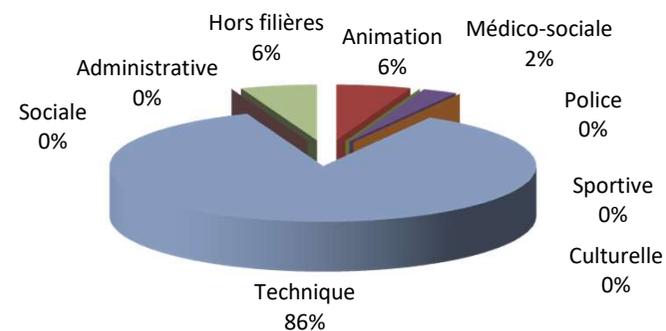
IV.4. Répartition selon la filière

Filière	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Administrative	0	0	0
Animation	4	4	43
Culturelle	0	0	0
Médico-sociale	1	1	20
Police	0	1	0
Sportive	0	0	0
Technique	12	3	651
Sociale	0	0	0
Hors filières	1	0	44
TOTAL	18	9	758

Répartition en nombre d'évènements des ATS et ATR selon la filière



Répartition en nombre de jours d'arrêt des ATS et ATR selon la filière

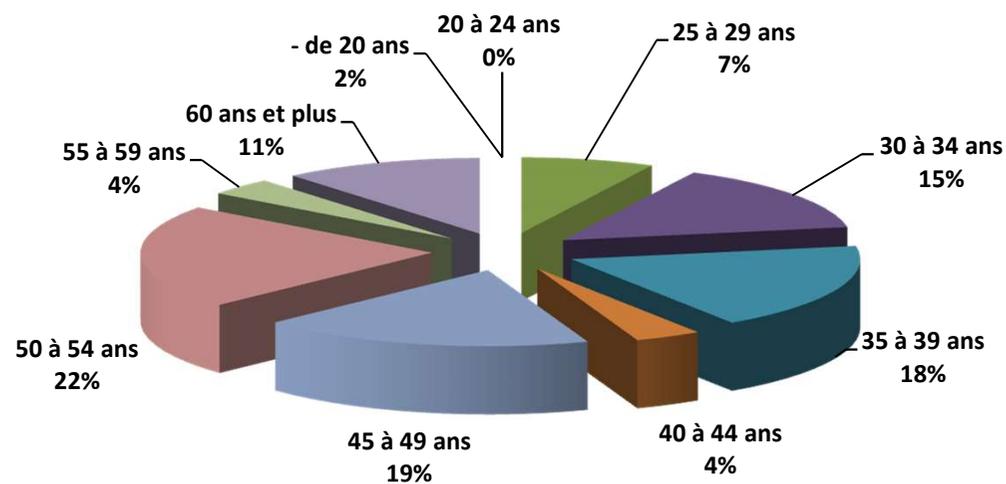


Pour rappel, la filière technique est la plus représentée dans la collectivité, il n'est donc pas étonnant que ce soit celle la plus touchée par les accidents. Les métiers la composant ont aussi des risques plus élevés inhérents à la fonction, Les pourcentages pour cette filière restent sensiblement les mêmes en comparaison avec 2019 en ce qui concerne le nombre d'accidents survenus, il est en augmentation en ce qui concerne le nombre de jours d'arrêt, ce qui indique une augmentation de la gravité. La filière animation est bien plus impactée cette année (8% en 2019). Tous les événements de 2020 sont en lien avec les métiers d'encadrement d'enfants.

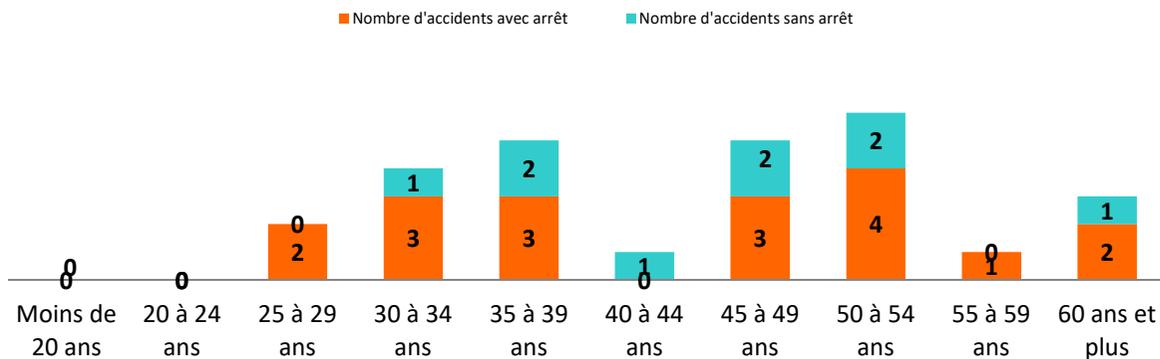
IV.5. Répartition selon l'âge

Age	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Moins de 20 ans	2,00%	0	0	0
20 à 24 ans	5,50%	0	0	0
25 à 29 ans	6,00%	2	0	150
30 à 34 ans	9,00%	3	1	94
35 à 39 ans	13,00%	3	2	81
40 à 44 ans	13,00%	0	1	0
45 à 49 ans	13,50%	3	2	116
50 à 54 ans	15,00%	4	2	126
55 à 59 ans	12,50%	1	0	24
60 ans et plus	10,50%	2	1	167
TOTAL	/	18	9	758

Répartition en pourcentage du nombre d'accidents selon la tranche d'âge

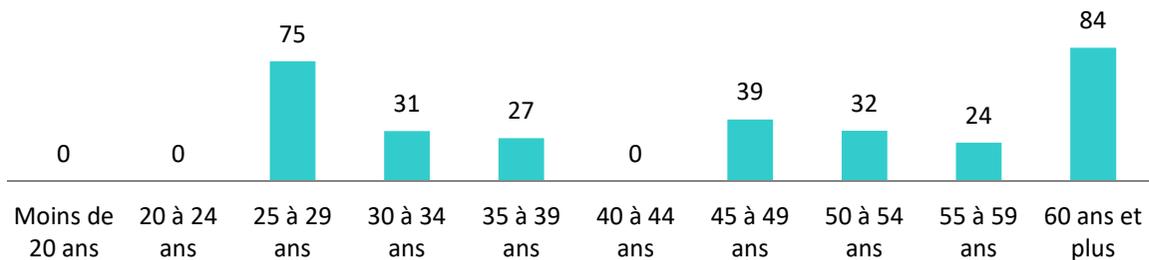


Répartition des accidents en nombre selon la tranche d'âge



Tout comme au niveau national, la tranche d'âge la plus touchée à Vandoeuvre est celle des 50-54 ans.

Durée moyenne en nombre de jours d'un arrêt en fonction de l'âge



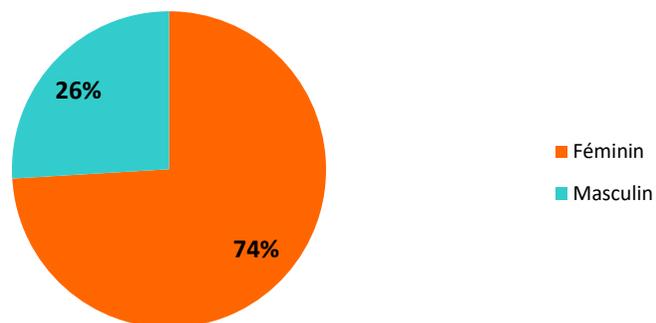
L'âge moyen des personnes ayant eu un accident avec ou sans arrêt au cours de l'année 2019 est de :

46 ans

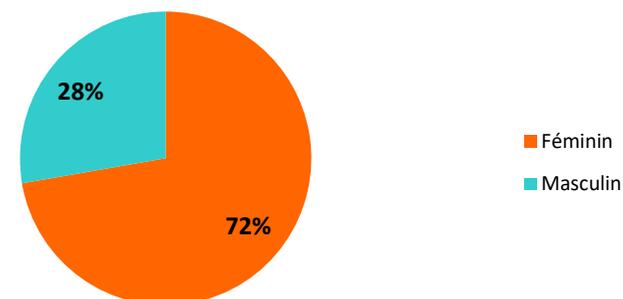
IV.6. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	63%	14	6	548
Masculin	37%	4	3	210
TOTAL	/	18	9	758

Répartition du nombre d'accidents avec ou sans arrêt selon le sexe



Répartition du nombre de jours d'arrêt lié aux ATS - ATR selon le sexe



A Vandoeuvre, cette année, il est survenu plus d'accidents aux femmes qu'aux hommes. Ce constat ne s'explique pas uniquement par le fait que la commune emploie une part plus importante de femmes, car le taux de 74% de survenue dépasse celui de la représentativité des femmes de 63 % dans notre collectivité.

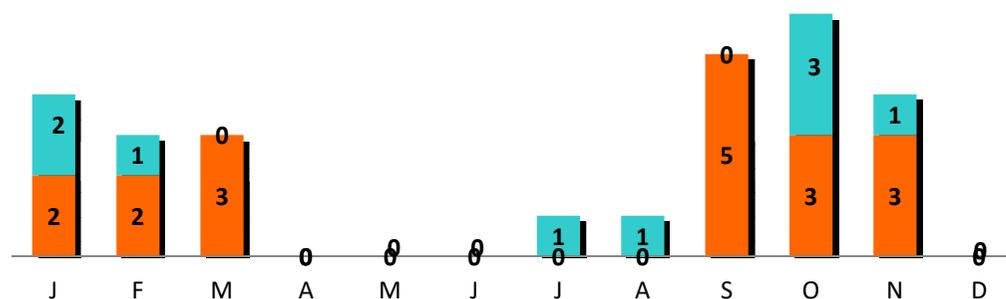
Au national (chiffres 2019), la proportion d'accidents concernant les hommes est de 53%, avec un pourcentage de 53% sur la répartition des jours d'arrêt. La proportion homme/femme n'étant pas la même dans les chiffres de la BND (41%/59%), si l'on rapporte ces chiffres à notre représentativité, cela ramène à une égalité 50-50%.

IV.7. Répartition mensuelle des accidents

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	2	2	3	0	0	0	0	0	5	3	3	0	18
Nombre d'accidents sans arrêt	2	1	0	0	0	0	1	1	0	3	1	0	9
Nombre de jours d'arrêt	157	71	239	0	0	0	0	0	192	69	30	0	758

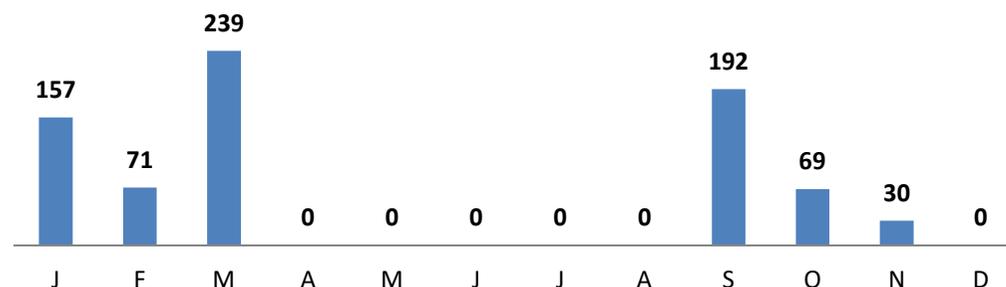
Evolution mensuelle du nombre d'accidents

■ Nombre d'accidents avec arrêt ■ Nombre d'accidents sans arrêt



Evolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt

■ Nombre de jours d'arrêt



L'année 2020 est atypique avec le confinement du 17 mars au 11 mai, puis une réouverture partielle des services. Ceci pourrait expliquer l'absence d'accident en avril, mai et juin.

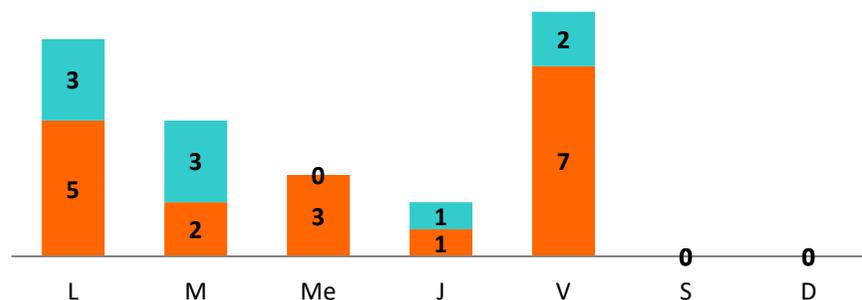
Depuis 2018, il y a tous les ans une recrudescence d'accidents en septembre. Cette année, la quasi totalité des accidents de septembre et octobre sont en lien avec les activités scolaires et restauration scolaire.

IV.8. Répartition des accidents selon le jour de survenance

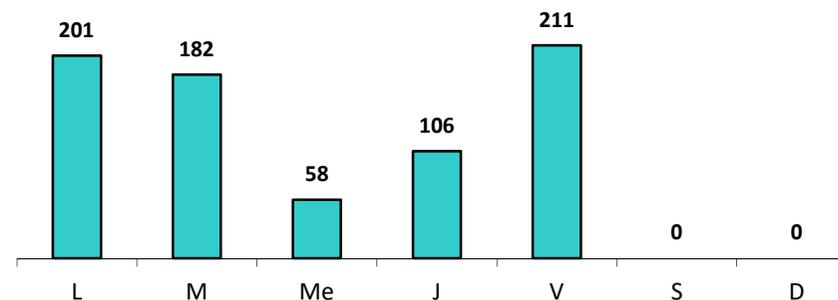
	L	M	Me	J	V	S	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	5	2	3	1	7	0	0	18
Nombre d'accidents sans arrêt	3	3	0	1	2	0	0	9
Nombre moyen de jours d'arrêt	201	182	58	106	211	0	0	

Evolution journalière des accidents

■ Nombre d'accidents avec arrêt ■ Nombre d'accidents sans arrêt



Durée moyenne des arrêts selon le jour de survenance

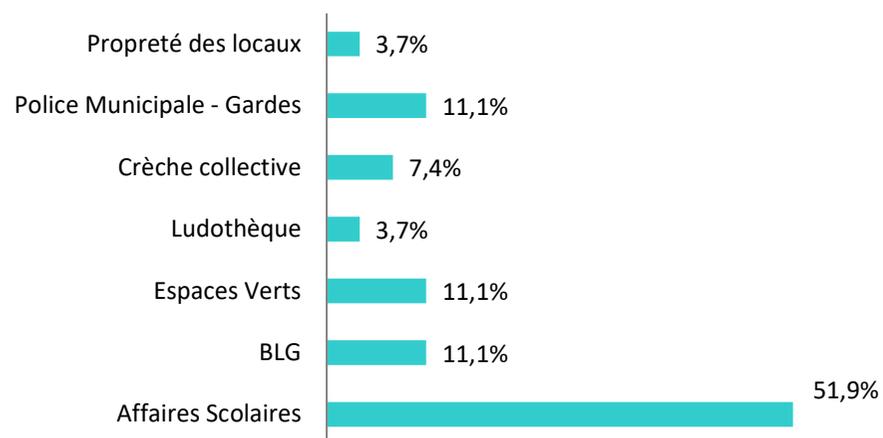


Cette année, les deux jours les plus touchés par les accidents sont lundi et vendredi. Beaucoup des accidents auraient pu se produire n'importe quel autre jour, sans que l'on puisse faire un lien avec la reprise du travail ou la fin de semaine, mais quelques-uns peuvent tout de même témoigner d'une moins bonne résistance physique liée à une fatigue de fin de semaine.

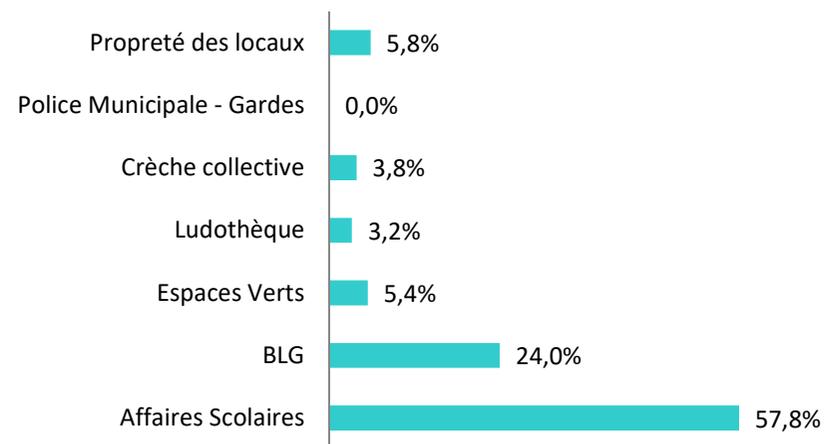
IV.9. Répartition selon le service auquel est rattaché l'agent accidenté

Service	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Affaires Scolaires	10	4	438
BLG	2	1	182
Espaces Verts	3	0	41
Ludothèque	1	0	24
Crèche collective	1	1	29
Police Municipale - Gardes	0	3	0
Propreté des locaux	1	0	44
TOTAL	18	9	758

Répartition du nombre d'accidents selon le service



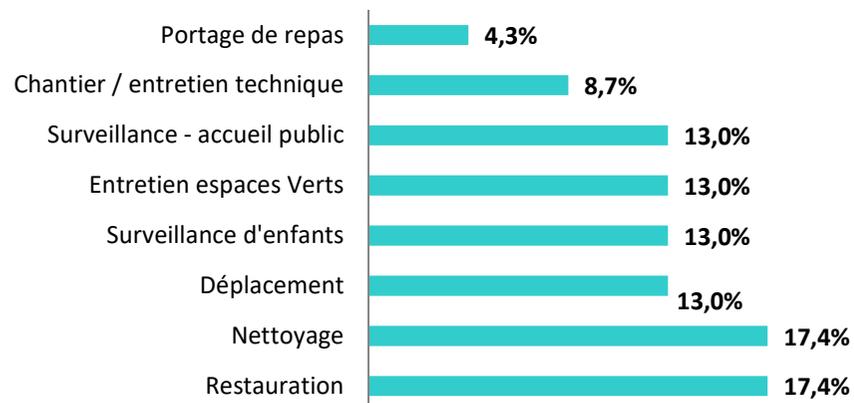
Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon le service



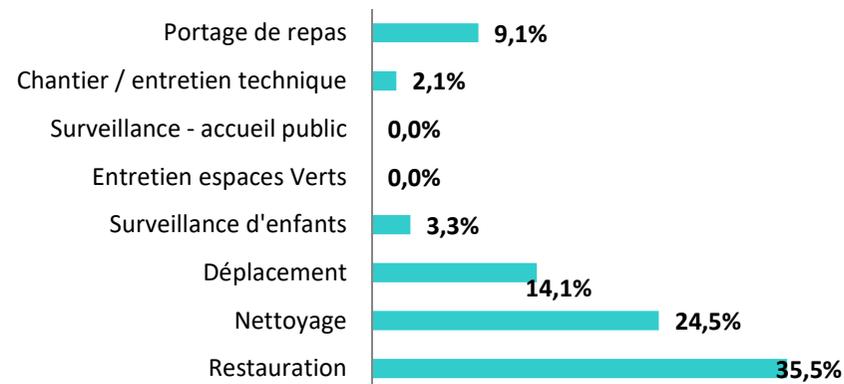
IV.10. Répartition selon l'activité exercée au cours de l'accident

Activité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Restauration	4	0	269
Nettoyage	3	1	186
Déplacement	2	1	107
Surveillance d'enfants	4	4	62
Entretien espaces Verts	2	1	25
Surveillance - accueil public	0	3	0
Chantier / entretien technique	1	1	16
Portage de repas	1	0	69
Préparation - vestiaire	1	0	24
TOTAL	17	11	758

Répartition du nombre d'accidents selon l'activité



Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'activité

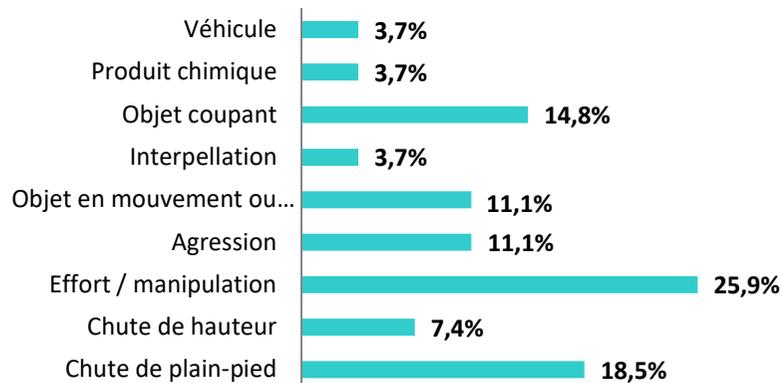


Les postes les plus accidentogènes sont ceux de restauration et d'entretien des locaux cette année. Ce sont des métiers qui demandent beaucoup de manipulation et/ou de port de charges répétitives.

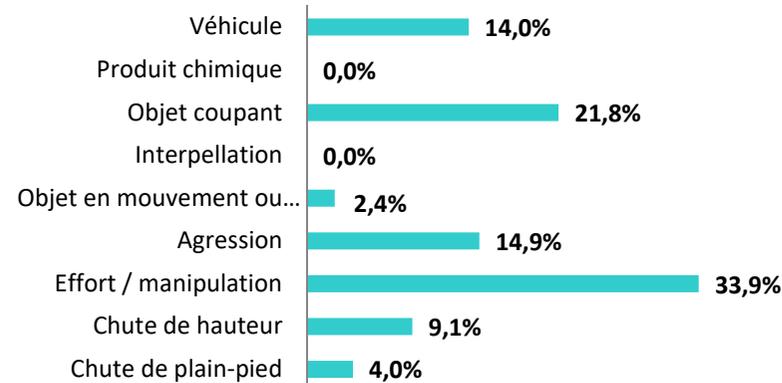
IV.11. Répartition selon l'élément matériel mis en cause

Elément matériel	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Chute de plain-pied	3	2	30
Chute de hauteur	1	1	69
Effort / manipulation	7	0	257
Agression	1	2	113
Objet en mouvement ou chute d'objet	2	1	18
Interpellation	0	1	0
Objet coupant	3	1	165
Produit chimique	0	1	0
Véhicule	1	0	106
TOTAL	18	9	758

Répartition du nombre d'accidents selon l'élément en cause



Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'élément en cause



Quand on compare aux données nationales, les proportions à Vandoeuvre concernant les chutes de plain-pied et les chutes de hauteur sont les mêmes (respectivement 17,6% et 7,5%).

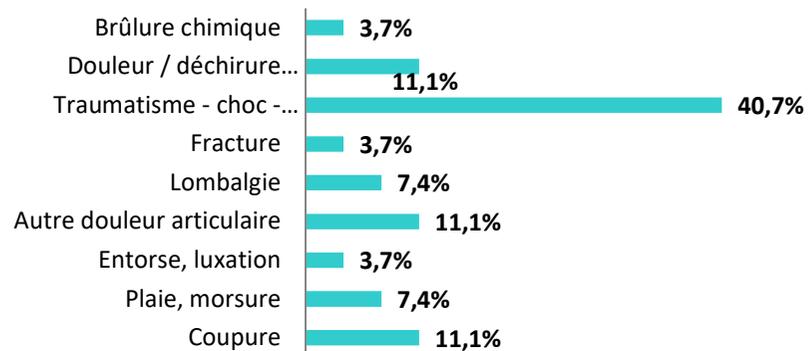
Cette année les proportions d'accidents liés à des efforts / manipulations ainsi qu'à des agressions sont plus élevées que les années précédentes. La situation sanitaire de l'année 2020 pouvant être source de stress chez beaucoup de personnes, et celui-ci étant reconnu comme étant une cause évidente de troubles musculo-squelettiques ou de troubles émotionnels, on peut alors penser que l'environnement anxiogène a pu avoir un impact indirect sur les accidents de service.

IV.12. Répartition selon la nature des lésions

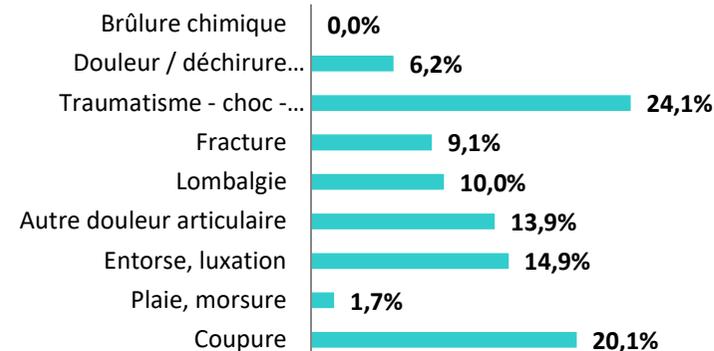
Dans ce tableau est pris en compte la nature de lésions principale pour chaque accident

Nature des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Coupure	2	1	152
Plaie, morsure	1	1	13
Entorse, luxation	1	0	113
Autre douleur articulaire	3	0	105
Lombalgie	1	1	76
Fracture	1	0	69
Traumatisme - choc - contusion	7	4	183
Douleur / déchirure	2	1	47
Brûlure chimique	0	1	0
TOTAL	18	9	758

Répartition du nombre d'accidents selon la nature des lésions



Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la nature des lésions

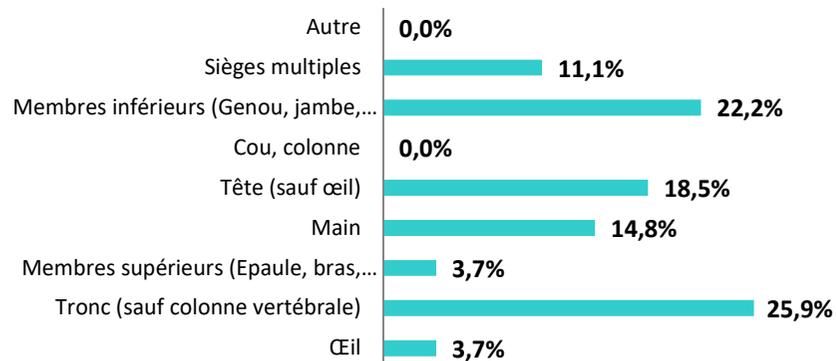


IV.13. Répartition selon le siège des lésions

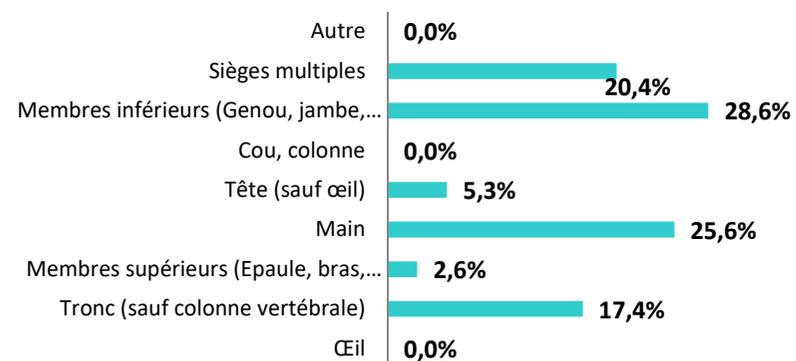
Dans ce tableau est pris en compte le siège de lésions principal pour chaque accident

Siège des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Œil	0	1	0
Tronc (sauf colonne vertébrale)	5	2	132
Membres supérieurs (Epaule, bras, coude, poignet)	1	0	20
Main	4	0	194
Tête (sauf œil)	2	3	40
Cou, colonne	0	0	0
Membres inférieurs (Genou, jambe, cheville)	3	3	217
Sièges multiples	3	0	155
Autre	0	0	0
TOTAL	18	9	758

Répartition du nombre d'accidents selon le siège des lésions

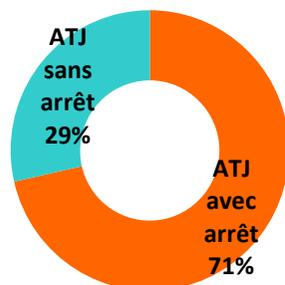


Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon le siège des lésions



V. Analyse statistique des accidents de trajet survenus et reconnus au cours de l'année

V.1. Répartition des accidents de trajet selon la nature de l'arrêt

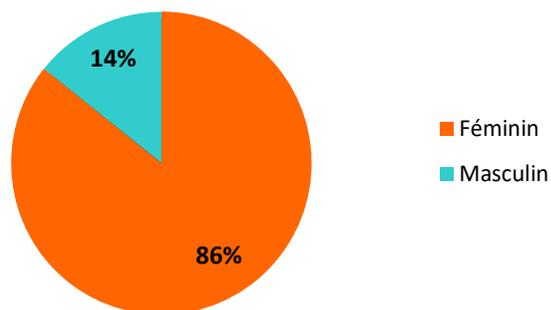


Pour information, la part des accidents de trajet correspond à 20 % des accidents service et trajet confondus. La répartition de Vandoeuvre est quasiment identique aux données nationales de la BND 2019.

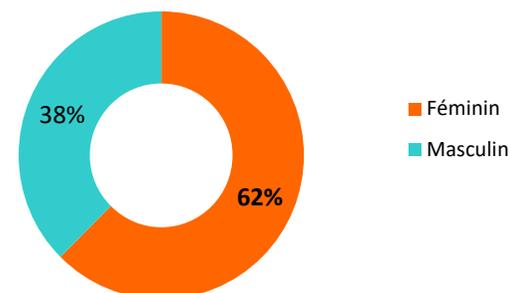
V.2. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	63%	4	2	45
Masculin	37%	1	0	27
TOTAL	/	5	2	72

Répartition des accidents en nombre selon le sexe



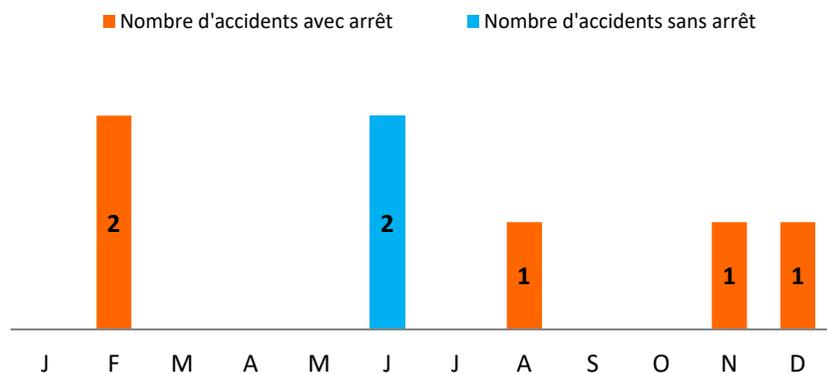
Répartition des accidents en nombre de jours d'arrêt selon le sexe



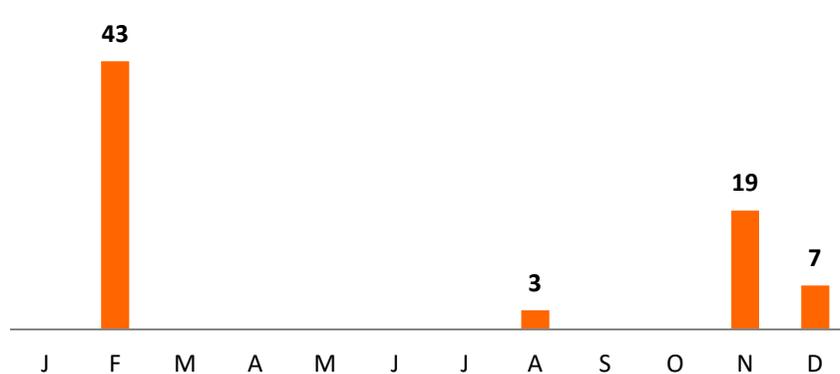
V.3. Répartition mensuelle des accidents

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt		2						1			1	1	5
Nombre d'accidents sans arrêt						2							2
Nombre de jours d'arrêt		43						3			19	7	72

Evolution mensuelle du nombre d'accidents



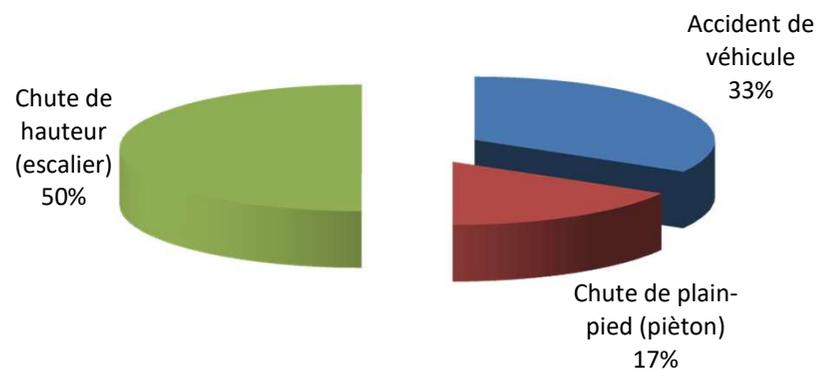
Evolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt



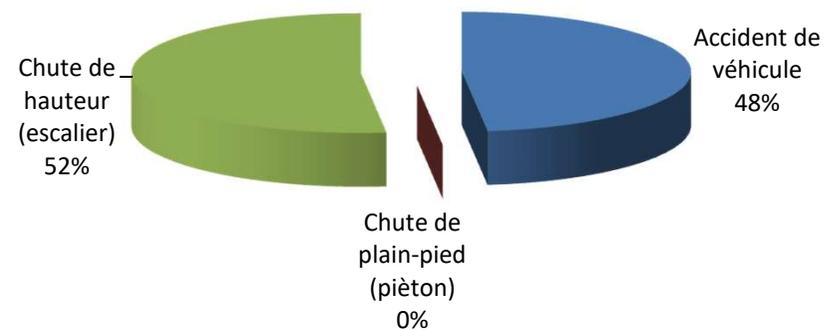
V.3. Répartition selon la cause du danger

Cause	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de véhicule	1	1	27
Chute de plain-pied (piéton)	0	1	0
Chute de hauteur (escalier)	3	0	29
Manipulation (portail)	1	0	16
TOTAL	5	2	72

Répartition du nombre d'accidents selon la cause du danger



Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la cause du danger

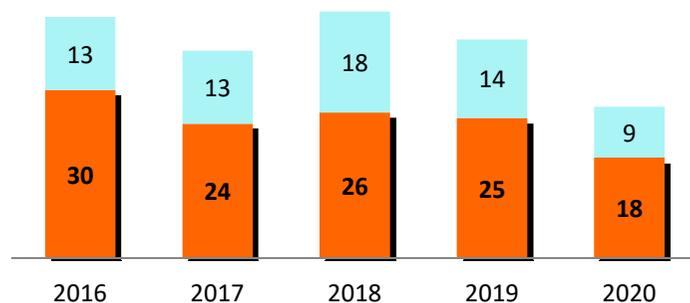


VI. Evolution des accidents survenus et reconnus sur les 5 dernières années

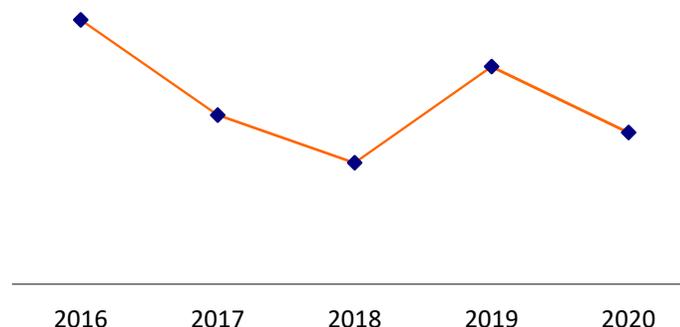
VI.1. Evolution des accidents de service et de travail (AT)

Année	Nombre d'AT avec arrêt	Nombre d'AT sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2016	30	13	1320
2017	24	13	845
2018	26	18	607
2019	25	14	1087
2020	18	9	758

Evolution des AT en fonction des années



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années

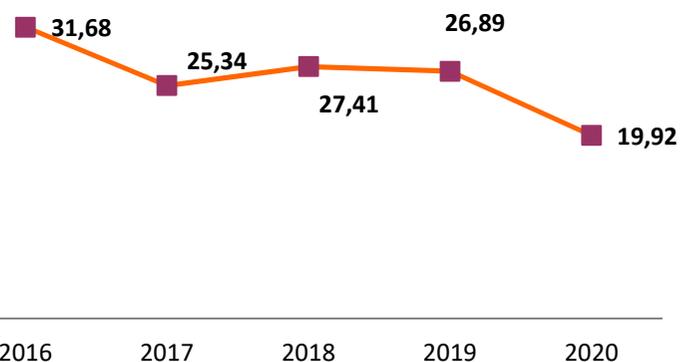


Cette année a le nombre le plus bas d'accident de service depuis ces 5 dernières années. Il faut tenir compte du fait qu'il y a eu deux confinements dans l'année. Il est donc impossible de tirer des conclusions comparatives.

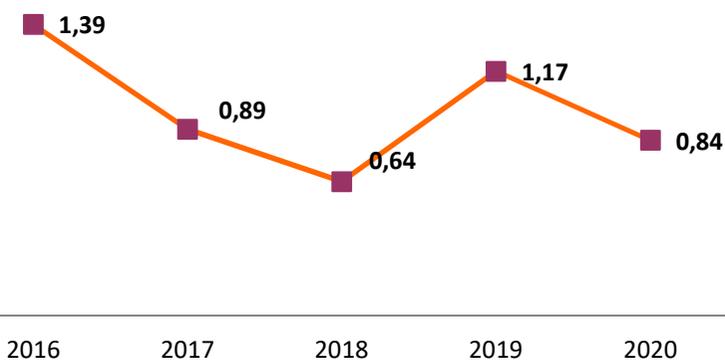
VI.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents de service

Année	Taux de fréquence	Taux de gravité
2016	31,68	1,39
2017	25,34	0,89
2018	27,41	0,64
2019	26,89	1,17
2020	19,92	0,84

Evolution du taux de fréquence



Evolution du taux de gravité



Le taux de fréquence continue la baisse générale depuis ces dernières années. Mais cette valeur n'est pas interprétable. En effet, le taux de fréquence est calculé en fonction du nombre d'accidents et du nombre d'heures payées dans l'année. Durant le confinement ainsi que pour les personnes vulnérables, les agents ont été rémunérés malgré leur absence. Nous ne pouvons donc pas tenir compte réellement de cette donnée.

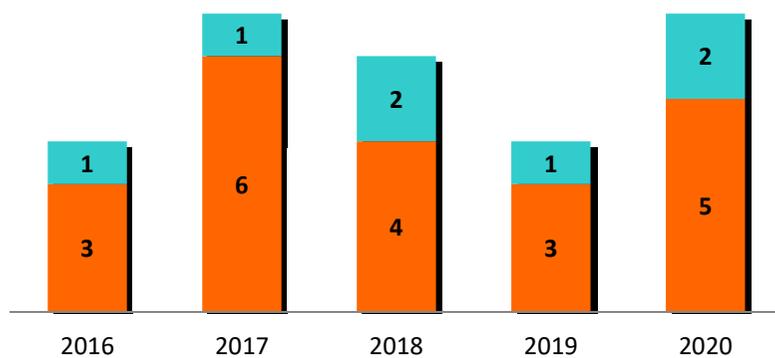
Il en est de même pour le taux de gravité. Il dépend également du nombre d'heures payées dans l'année.

VI.3. Evolution des accidents de trajet (ATJ)

Année	Nombre d'ATJ avec arrêt	Nombre d'ATJ sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2016	3	1	51
2017	6	1	198
2018	4	2	79
2019	3	1	17
2020	5	2	72

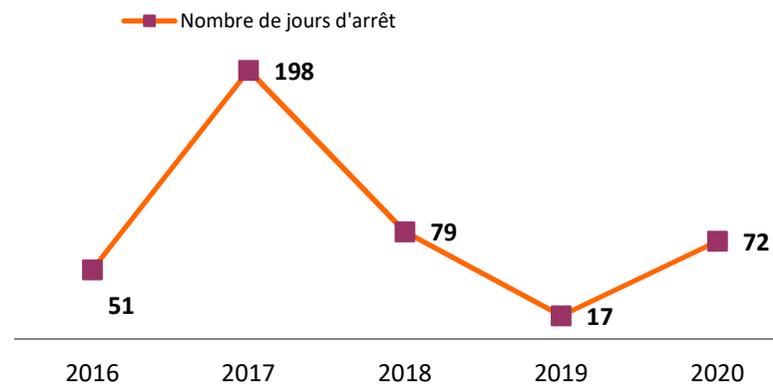
Evolution des ATJ en fonction des années

■ Nombre d'ATJ avec arrêt ■ Nombre d'ATJ sans arrêt



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années

■ Nombre de jours d'arrêt



Cette année, malgré le nombre de trajets réduit en raison des confinements, il y a eu plus d'accidents que les 2 dernières années.

VII. Bilan des actions menées au cours de l'année en matière d'hygiène et de sécurité

VII.1. Actions de formation / sensibilisation

Thème de l'action	Nbre de personnes formées	Organisme de formation
Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale	22	CNFPT
Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien des acquis et des compétences	7	CNFPT
SSIAP 1 - initial	1	CFSI
SSIAP 1 - recyclage	1	CFSI
Formation référents Covid	39	Interne

En lien avec la crise sanitaire, beaucoup de formations ont été annulées cette année.

VII.2. Ergonomie et aménagement de poste

Suite à des études ergonomiques, des bras articulés d'écran d'ordinateur ont été installés pour l'intégralité du service finances, ainsi que pour tous les postes informatiques partagés par les agents de méditerranée en accueil du public. D'autres postes ont été dotés de ces bras d'écran : le service du secrétariat général, ainsi que les postes informatiques à l'état civil dédiés à la création de documents tels que passeport et CNI, qui nécessitent une rotation d'écran pour permettre la vérification d'informations de la part d'utilisateurs.

Cette année, 4 études ergonomiques ont été réalisées sur des métiers très différents : ATSEM, auxiliaire de puériculture, policiers ou directeur multi-sites.

VII.3. Psychologie du travail - Risques psychosociaux

En 2020, la psychologue du travail est intervenue pour 4 entretiens individuels.

Elle est également intervenue lors de la formation référents Covid pour la prise en compte du facteur RPS dans la crise sanitaire.

VII.4. COVID - Situation sanitaire particulière

Beaucoup de mesures ont été prises pour répondre aux exigences des protocoles nationaux afin de garantir au mieux la santé et la sécurité des agents communaux : mise en place de pare-gouttelettes, achat de masques, gants, gel hydro-alcoolique et produits virucides, jauges indiquées en salle de réunion, mise en place du travail à distance, des accueils sur rendez-vous, décalage de prise de poste, formation de référents covid...

VIII. Plan d'actions à venir

VIII.1. Actions de formation / sensibilisation

Des formations concernant l'évacuation des locaux et la manipulation des extincteurs sont prévues afin de répondre aux demandes régulières formulées lors des commissions de sécurité.

La poursuite des formations en secourisme (SST, PSC1) et des formations SSIAP1 pour répondre aux besoins de la collectivité est planifiée.

Il est prévu de faire un point sécurité régulièrement lors des réunions de service du service propreté des locaux (ergonomie, produits chimiques, équipement de protection...)

VIII.2. Ergonomie et aménagement de poste - Troubles Musculosquelettiques

La dotation de sièges ergonomiques et de matériel informatique se poursuivra selon le programme de renouvellement de l'existant, et selon les besoins exprimés via les fiches de liaisons médicales.

Le matériel préconisé suite à des études ergonomiques sera mis en place en fonction des priorités et du budget disponible.

Des sensibilisations gestes et postures seront dispensées, soit par le biais de formations soit par des interventions ponctuelles sur site.

VIII.3. Psychologie du travail - Risques psychosociaux

Les entretiens avec la psychologue du travail pourront avoir lieu, et pourront être proposés à la collectivité suite à des visites médicales professionnelles.

Elle pourra également être sollicitée pour d'autres problématiques "collectives" comme dans les cas où des tensions seraient apparues à la suite de la crise sanitaire.

PARTIE 2 :

Données concernant le CCAS de Vandœuvre



I. Identification de la collectivité

Nom de la collectivité ou de l'établissement : CCAS de Vandœuvre-lès-Nancy

Numéro SIRET : 265 400 432 000 18

Adresse de la collectivité : 7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE

Effectif de la collectivité au 31 décembre 2020 :

	Effectif CNRACL (agents titulaires)	Effectif IRCANTEC + Régime général (agents non titulaires)	Effectif total
Hommes	1	0	1
Femmes	14	0	14

soit un effectif total au sein de la collectivité de : 15

Nombre total d'heures payées pour l'année étudiée : 25160

II. Typologie des accidents de l'année étudiée

II.1. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année

Nombre d'accidents survenus et reconnus au cours de l'année : 0

Nombre d'accidents de service et de travail avec décès : 0

Nombre d'accidents de trajet avec décès : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service : 1

II.2. Typologie globale des accidents en prenant en compte les accidents survenus et reconnus avant l'année de référence

Pour les accidents de service (ATS) et du travail (ATR), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATS et ATR survenus au cours l'année	0	0	0
ATS et ATR non consolidés au 1er janvier de l'année	1	1	22
Rechute d'ATS et d'ATR	0	0	0
TOTAL	1	1	22

Pour les accidents de trajet (ATJ), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATJ survenus au cours l'année	0	0	0
ATJ non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	0	0	0
Rechute d'ATJ antérieurs	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Commentaires pour les accidents de service, de travail et de trajet

Au total, ce sont **22** jours d'absence pour cause d'accident lié au travail au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **0,11** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

III. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année étudiée

Nombre de maladies professionnelles survenues et reconnues en 2020 : 0

Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles survenues et reconnues en 2020 : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à une maladie professionnelle : 0

Pour information, le nombre de jours d'arrêt des maladies non consolidées au 1er janvier de l'année étudiée pendant l'année étudiée est de :
0 jours

Commentaires pour les maladies professionnelles

Au total, ce sont 0 jours d'absence pour cause de maladie professionnelle au cours de l'année étudiée.

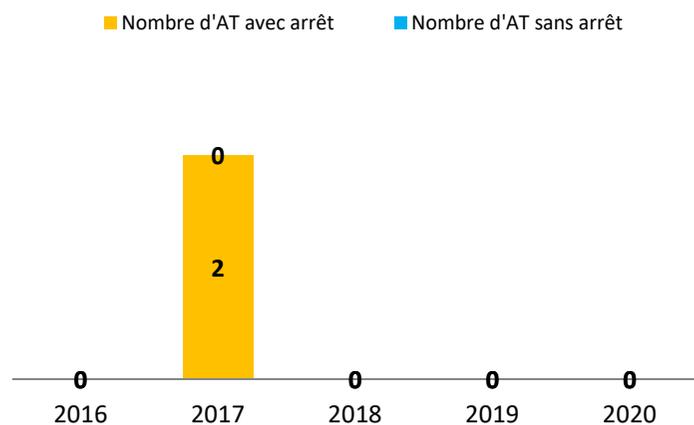
ce qui correspond à : 0,00 Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

VII. Evolution des accidents survenus et reconnus sur les 5 dernières années

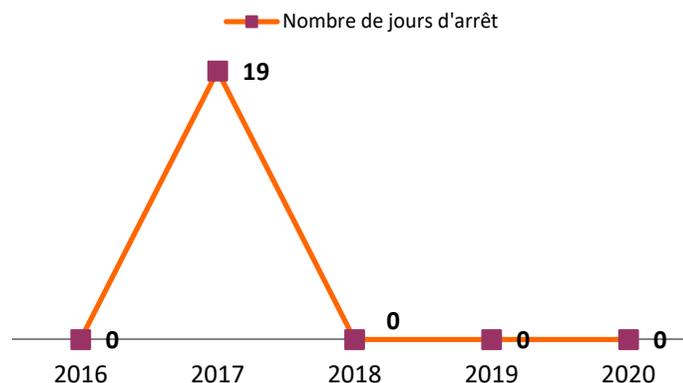
VII.1. Evolution des accidents de service et de travail (AT)

Année	Nombre d'AT avec arrêt	Nombre d'AT sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2016	0	0	0
2017	2	0	19
2018	0	0	0
2019	0	0	0
2020	0	0	0

Evolution des AT en fonction des années



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années

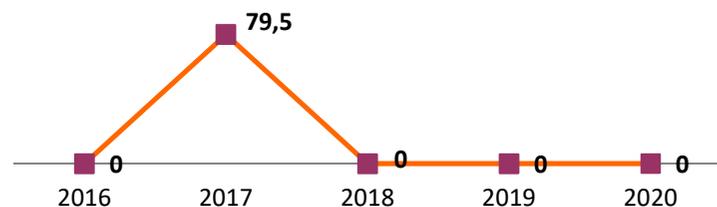


A noter : Un accident de service ayant eu lieu en 2015 mais n'ayant pas occasionné d'arrêt cette année-là, a tout de même occasionné 244 jours d'arrêt en 2016, 245 jours en 2017, 125 jours en 2018, 198 jours en 2019 et 22 jours en 2020. Le tableau ne permet pas de le mettre en évidence.

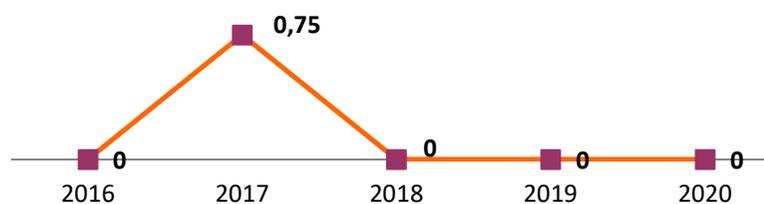
VII.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents de service

Année	Taux de fréquence	Taux de gravité
2016	0	0
2017	79,5	0,75
2018	0	0
2019	0	0
2020	0	0

Evolution du taux de fréquence



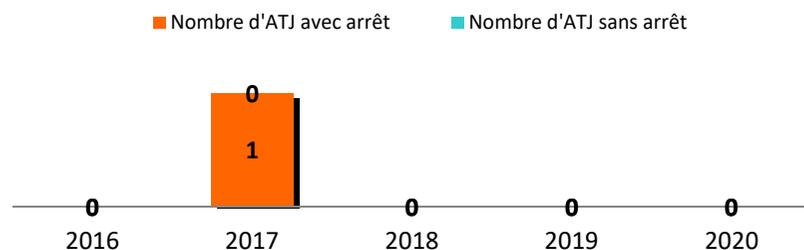
Evolution du taux de gravité



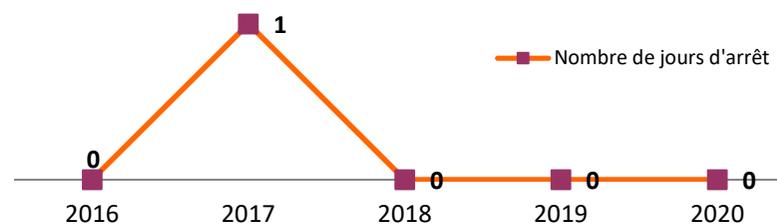
VII.3. Evolution des accidents de trajet (ATJ)

Année	Nombre d'ATJ avec arrêt	Nombre d'ATJ sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2016	0	0	0
2017	1	0	1
2018	0	0	0
2019	0	0	0
2020	0	0	0

Evolution des ATJ en fonction des années



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années



VIII. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité

VIII.1. Actions de formation / sensibilisation

Des séances de supervision se sont poursuivies cette année. Pour rappel, la supervision est un apport théorique avec étude de cas pratiques pour permettre aux agents d'évacuer les tensions émotionnelles accumulées durant leur temps de travail à destination des travailleurs sociaux et des agents administratifs (prévention des risques psychosociaux).

VIII.2. Mesures techniques

Tous les agents volontaires ont été dotés de casques téléphoniques afin de limiter les TMS.
Les agents effectuant des visites à domicile ont été équipés de masques FFP2.
Les mesures pour faire face à la crise sanitaire ont été les mêmes que pour la commune.

VIII.3. Mesures organisationnelles

La mise en place d'un fonctionnement en binôme a été faite. Ces binômes sont composés de 2 travailleurs sociaux : un avec un bureau à fenêtre, et un en bureau borgne. De cette façon, lorsqu'un travailleur social reçoit un usager, il se place dans le bureau à fenêtre pour pouvoir aérer, tandis que son binôme s'installe dans le bureau borgne ou en télétravail.
L'accueil se fait sur rendez-vous uniquement avec la demande que les personnes se présentent seule (sans enfant)

VIII. Plan d'actions à venir

La mise en route des caméras de vidéoprotection à l'accueil du CCAS est prévue en 2021 (tout comme pour la commune).